

Manivelles Occitanes



Compte rendu de l'assemblée Générale du 15 janvier 2012

Présents :

André et Monique Bayle, Robert Bonnefous, Claudine Fasquel et François Hau ; Robert et Marylou Goux ; Jean-Louis Ibres ; Philippe et Inesse Jossinet ; Michel Marquie et Suzon Morel ; Gérard et Françoise Misrai ; Anne Marie Oster ; Bernard et Marie Thérèse Puginier ; Bernard et Marie Claude Taillefer.

Absent ayant transmis un mandat pour les votes: Robert Colomina

Excusés :

Gérard Colleoni ; Jean Paul Lardos ; Maurice Promonet ; Robert et Josette Riche

François Hau ouvre la séance à 10h et la chanson « le refuge » est reprise par tous.

L'assemblée comportant plusieurs nouveaux venus, Claudine Fasquel, présidente de séance, demande à chacun de se présenter succinctement dans un tour de table puis passe la parole à François Hau pour le rapport Moral

A- Rapport Moral

L'année 2011 a été marquée par le décès de notre ami François Oster. L'assemblée générale à l'unanimité décide de donner à Anne Marie Oster le statut de « membre d'honneur »

L'année 2011 a permis à l'association d'affirmer ses activités et de recruter de nouveaux adhérents. 5 nouveaux couples sont venus nous rejoindre dont 3 des environs de Toulouse et Muret

1) La participation aux animations :

La Participation collective à des animations est une des activités importantes de notre association : se rencontrer pour pouvoir tourner et chanter ensemble.

Cette année plusieurs manifestations nous ont permis de nous rassembler : Fête des jeux et jouets de Lherm, Sarlat, Mudaison, Bressols, Castelnau sans oublier le festival de Horgues.

Au début de l'association, les orgues étaient répartis et chacun restait derrière son orgue et attendait son tour. Puis nous avons commencé à nous regrouper par deux. A Gratentour, 4 orgues étaient répartis dans la salle, mais nous nous rassemblions tous autour d'un seul orgue

pour chanter ensemble. C'est une meilleure répartition à la fois pour la convivialité entre nous et pour l'animation pour le public.

Il faut toutefois noter que ce type d'animation collective ne correspond en général pas à la demande de nos commanditaires qui souvent imaginent une animation par un seul orgue et sont surpris de la proposition de plusieurs orgues.

Il est arrivé plusieurs fois qu'aucune suite n'ait été donnée à un premier contact car nous proposons d'intervenir à plusieurs. Il existe une demande d'intervention limitée à un orgue (animation de repas, de goûter...).

Pour mémoire en 2009, sur la moitié de l'année, nous avons eu 9 interventions dont 4 payantes; en 2010, sur toute l'année, 10 interventions dont 9 payantes. En 2011, nous n'avons eu que 7 interventions dont celle de Bressols et 4 autres payantes.

Discussion :

Claudine reprend la parole pour animer la discussion.

Lors de la discussion, tout le monde est d'accord pour dire que, lorsqu'on intervient à plusieurs orgues, il vaut mieux se regrouper pour chanter ensemble.

Jean Louis Ibres confirme qu'il souhaite renouveler une animation à Bressols, le premier dimanche de juillet mais avec des principes un peu différents de 2011: sans doute réduire le nombre d'orgues, une communication un peu différente, une animation réaffirmée dans les rues de la ville en complément de l'animation sur la plaine de jeux,...

Gérard Misrai propose de contacter la mairie de Toulouse pour une animation en centre ville. Il faudra voir les contreparties demandées (parking gratuit par exemple). Gérard Misrai, Claudine Fasquel, et Philippe Jossinet se rencontreront pour préciser le projet et faire la proposition à la mairie.

Philippe Jossinet propose de s'entendre avec l'amicale russe de Toulouse pour une soirée d'orgue si nous avons un répertoire de cartons d'airs traditionnels russes. Il pense pouvoir récupérer des partitions ou fichiers midi à arranger.

Parallèlement, des activités plus individualisées peuvent être acceptées (animation de maison de retraite ou d'hôpital par exemple) peut être en adaptant la rémunération demandée.

2) rapport avec d'autres associations :

Les festivals : Il est rappelé que chacun doit s'inscrire individuellement. Une fois sur place, nous pouvons, comme nous l'avons fait à Horgues, montrer que nous sommes en association par exemple en intervenant ensemble au spectacle du samedi soir.

Cette année deux festivals devraient avoir lieu : Bon Rencontre et Varilhes.

Les Constructeurs amateurs : depuis trois ans les constructeurs amateurs organisent une rencontre en septembre. En 2011, elle a eu lieu à Mudaison. La prochaine rencontre aura lieu à Erquy en Bretagne.

Michel Marquié a demandé un devis pour louer une voiture à 9 places pour faire un déplacement collectif à Erquy. Cela permettrait de réduire le coût du voyage pour les participants. Il faut noter que parmi ceux qui souhaitent se rendre à Erquy, plusieurs couples

veulent rester quelques jours sur place pour faire du tourisme. François Hau et Michel Marquié continueront d'étudier le projet et le proposeront aux personnes intéressées.

Retour de manivelles : Des liens forts existent entre « Retour de manivelles » et « Manivelles occitanes ». « Retour de Manivelles » organise la rencontre de Sarlat. Les membres de « Manivelles Occitanes » sont invités à cette rencontre ainsi qu'aux autres activités organisées par « Retour de Manivelles ».
Une discussion est ouverte pour coordonner les activités des deux associations.

Autres relations : il faut noter aussi les relations privilégiées avec les associations « Manivelles Cathares », « Orgue à Gégé », et « Bidochons manivelles ». l'intervention que nous avons faite à Castelnau-Montratier par exemple avait été organisée à l'initiative de l'orgue à Gégé .

3) Participation à la vie de Lherm :

Lherm est le siège de notre association. Nous participons et continuerons de participer à la vie de la commune.

4) Rémunération des prestations :

A la dernière AG, il avait été décidé que la rémunération serait de 200 euros quelque soit la durée et quelque soit le nombre d'orgues engagés.
Le prix de 200 euros pour une animation collective semble correct, voir faible si l'animation a lieu sur toute la journée. Certains membres effectuent des animations à titre individuel pour une à deux heures et demandent un prix moindre (de l'ordre de 100 euros)
Il est noté aussi que pour les lieux de prestation éloignés, il pourrait être demandé des frais de déplacement en plus de la rémunération de l'activité.

Après discussion, il est décidé d'avoir une grille de rémunération variable selon la durée et le nombre d'orgues engagés. François Hau proposera une nouvelle grille.

5) Frais de déplacement :

L'an dernier, un calcul avait été fait en se basant sur des données fournies par le site de l'ADEM. Cette année, le site ne fournit pas la même étude. Il est donc proposé et accepté par l'assemblée générale de reconduire le principe de frais de remboursement de l'an dernier en actualisant le chiffre suivant l'évolution du barème de l'impôt (4,6%). La discussion précise les modalités.

Les conditions de remboursement de frais sont donc pour 2012 un remboursement aux personnes qui en font la demande à 17,57 ct d'euro le km, au-delà d'un déplacement de 50km (les 50 premiers kilomètres ne sont pas remboursés). Le kilométrage est celui domicile-lieu d'intervention calculé par Viamichelin.

Une autre proposition sera étudiée dans le cas d'animation collective : dans ce cas, lors du devis, une enveloppe de frais de déplacement est prévue au devis présenté à l'organisateur de l'animation, en estimant un nombre de participants probable. : il est proposé que, dans ce cas, le remboursement de chacun se fasse en répartissant cette enveloppe au prorata des déplacements effectifs de chacun.

6) Animation pédagogique :

Il est rappelé que cette année deux animations ont été faites dans les écoles : une le 23 juin à l'école de Bressols, en lien avec la manifestation de Bressols, une autre le 22 juin à Burlats (Le Moulin des Sittelles Musiphiles). Ces animations ont toutes leur place dans l'association car elles fournissent aux enfants un moment d'ouverture qui, sous un aspect ludique, peut permettre des développements vers la technologie (comment marche l'orgue), la musique (chanter sur l'orgue), l'histoire (histoire de l'orgue et des chateurs de rue)...

Les panneaux de l'exposition et la plaquette pédagogique qui avaient été mis au point grâce au financement la communauté de commune du Saves sont à la disposition de tous. Il est toutefois demandé que les panneaux de l'exposition soient numérotés afin de faciliter leur installation. François Hau s'engage à le faire.

Dans la discussion, chacun reconnaît que la petite maquette d'orgue démontable à 5 flutes de Pierre Pénard serait un excellent outil pédagogique. Mais il n'est pas envisagé d'en faire un analogue cette année au sein de l'association.

7) Aide à la construction d'orgue :

Bernard Taillefer reste le référent pour cette activité. A noter qu'il a entrepris la construction d'un « mini-pénard ». D'autres membres de l'association sont intéressés et verront avec lui les difficultés qu'il a rencontrées.

8) Aide à la conception d'arrangement :

La discussion montre que plusieurs membres seraient intéressés par une initiation aux arrangements. François HAU propose de refaire une journée de formation pour les personnes intéressées. La date sera fixée prochainement.

Philippe Jossinet propose de rechercher des partitions d'airs russes pouvant être adaptées à l'orgue.

François Hau informe qu'il est en train de réaliser deux chansons ariégeoises à la demande de l'association « les manivelles cathares » (Eugène Louis)

9) Aide à la réalisation des cartons :

L'association est en mesure de perforer les arrangements faits sur fichiers midi.

Après discussion, l'Assemblée générale décide que, pour les membres de l'association, les cartons seront perforés au prix coûtant (prix du carton = 0,60 ct le mètre). Pour les non membres, ils seront facturés 2,5euros le mètre, c'est-à-dire environ la moitié du prix d'un noteur professionnel.

Il est également admis que ces ventes externes doivent rester exceptionnelles (par exemple des airs n'existant pas dans le répertoire des noteurs, comme des airs occitans régionaux)

10) Communication :

Les pin's sont distribués aux nouveaux adhérents.

François Hau diffusera le modèle de carte de visite personnalisable aux couleurs de l'association.

En complément des cartes de visite, il semblerait utile d'avoir un document format carte postale qui permettrait de présenter succinctement l'association. Marie Claude Taillefer et Robert Goux présenteront une proposition.

Pour le site internet, une demande est faite de mettre en ligne des comptes-rendus succincts de nos interventions collectives. A l'issue de chaque intervention, il faudra désigner un groupe de travail pour réaliser ces comptes-rendus.

11) Nouvelles orientations :

Dans la discussion, la question est posée d'améliorer le chant en groupe. S'il paraît difficile d'organiser des cours de chants à proprement parler (cela supposerait des rencontres très régulières), il est proposé deux axes d'actions :

- a) s'échanger la liste de nos cartons et les recueils de paroles de nos chansons
- b) organiser une rencontre d'exploration des répertoires où, sans public et sous la direction du possesseur du carton, nous nous entraînerions à chanter ensemble sur le répertoire des collègues afin de faciliter le chant en commun

Claudine Fasquel se propose de coordonner cet échange des listes des cartons et de recueils de paroles. Elle étudiera également l'organisation de rencontres.

12) Vote du rapport moral :

Claudine Fasquel met au vote l'approbation du rapport moral qui est adopté à l'unanimité.

13) Rapport financier :

Robert Goux présente le rapport financier.

Il souligne que les Adhésions permettent de couvrir les frais de fonctionnement de l'association.

Par ailleurs, la rémunération des animations a permis de constituer un fond de roulement d'environ 3000 euros qui permettra à l'association de s'engager dans des actions nouvelles mêmes si celles-ci demandent d'anticiper des dépenses avant de recevoir les recettes.

A l'unanimité, le montant de la cotisation est maintenu à 25 euros.

Claudine Fasquel met au vote l'approbation du rapport financier qui est adopté à l'unanimité.

13) Election du bureau :

Le bureau est reconduit à l'unanimité

L'assemblée générale est clôturée par un repas musical et chanté entre les adhérents.